

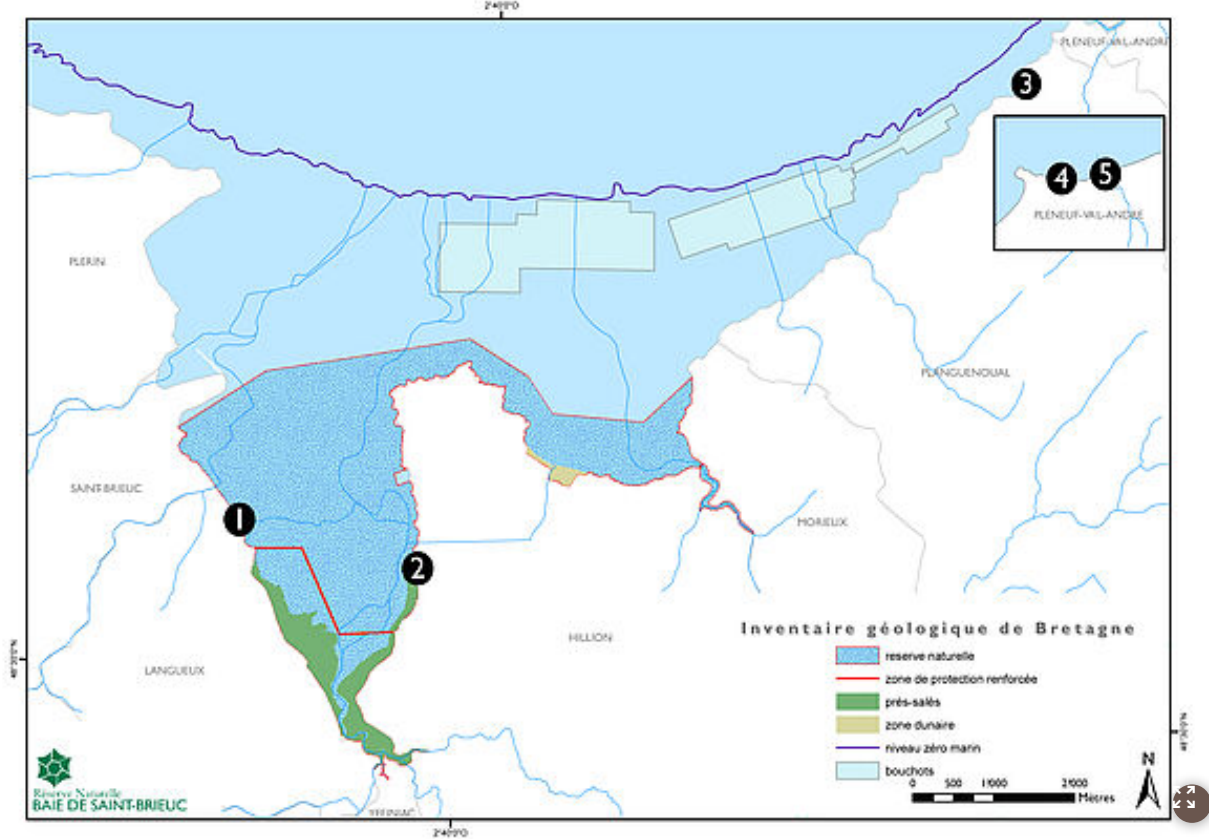
La géologie

Mise à jour le 06 octobre
2021

La notion de patrimoine géologique est relativement récente. Si elle était pressentie dès 1976, elle n'est officiellement reconnue que depuis 1997. Car qu'est-ce qui, aux yeux du public, est plus solide que la pierre ? Dès lors, pourquoi protéger un bien qui semble invulnérable ?

A l'origine, la notion de patrimoine est liée à l'héritage, ce bien hérité du père, à la transmission d'un bien de génération en génération. Ce principe est bien intégré dans nos cultures. Puis, cette définition a évolué et s'est appliquée au milieu naturel ; ainsi est apparue la notion de patrimoine naturel, toujours en cohérence avec l'idée première d'un héritage légué à transmettre aux générations futures mais sont venues s'y greffer les notions de protection et de conservation. Dès lors, il a fallu attendre la Loi relative à la protection de la nature du 10 juillet 1976 pour que la notion de patrimoine naturel soit reconnue.

Patrimoine géologique d'intérêt national et régional de la baie de Saint-Brieuc



- Les poudingues de Cesson (Langueux). Site de référence du Briovérien inférieur (600 millions d'années environ).
- La falaise quaternaire de l'Hôtellerie (Hillion), une des plus belles de Bretagne.
- les gneiss de Port Morvan (Planguenoual) : un des plus beau représentant de pentévrien (-756 millions d'années), partiellement défiguré par un enrochement édifié à cet endroit.
- les poudingues de la plage des Vallées (Pléneuf Val-André)
- Falaise quaternaire de la plage de Nantois (Pléneuf Val-André).

